



Police Municipale

n° 05, rue de la République
06530 Saint Cézaire-sur-Siagne

Tél. 04 93 40 57 61

pm@saintcezaresursiagne.fr



Demande d'emplacement Saint-Ferréol

A RETOURNER COMPLETE dans les meilleurs délais avant l'installation à :
associations@saintcezaresursiagne.fr

J'ai l'honneur de solliciter un emplacement sur la festivité de la Saint-Ferréol de votre commune.

Le dépôt de ce formulaire ne vaut pas acceptation de la collectivité. La décision vous sera communiquée ultérieurement.

LE DEMANDEUR

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal [] Ville

Tél. fixe : [] Tél. port. : []

Mail@.....

Date d'arrivée Date de Départ

STAND - NATURE (ex : Pêche aux canards)

EMPLACEMENT

Nombre de stands : et mètres carrés de chaque attractions :(m²)

Electricité – Branchement pour chaque attractions (Stands) : 16 A 32 A 64 A

Tarifs (cf. délibération 2021-006 du 25/01/2021)

Emplacement < 75 m ²	3 €/m ²
Emplacement > 75 m ²	230 € forfait
Electricité - branchement 16 A pour l'attraction	10 €
Electricité - branchement 32 A pour l'attraction	15 €
Electricité - branchement 63 A pour l'attraction	20 €
Fourniture eau / électricité caravane -logement	15 €/forfait

Fourniture eau / électricité caravane – logement : oui puissance électrique A non

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

- Commerçants sédentaires : un extrait de kbis du registre des commerçants mentionnant l'extension de leur activité
- Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité ou attestation provisoire
- Un extrait de kbis du registre des commerçants / forains
- Attestation d'assurance
- Attestation de mise en conformité manège et/ou attraction

Attention, Il est impératif de respecter les dates, heures et jours d'arrivés.

- **Installation lieu de vie (caravane/ Mobil-home/ camping-car) au stade coté chemin du stade Nord, du lundi 06 septembre 2021 à partir 10h00.**
- **Installation des manèges de grosse taille sur le parking communal le mercredi 08 septembre 2021 à partir de 10h00.**
- **Installation des autres manèges sur le parking communal à partir du jeudi 9 septembre 2021 à partir de 10h00.**

Il important de respecter l'ordre d'installation afin d'éviter tout blocage des voies communales.

- **L'Arrêté municipal préciseras toutes les règles en vigueur.**

Merci de respecter l'ensemble des mesures prise par la Commune sous peine exclusion de la manifestation.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :

Choix de la collectivité

L'emplacement pour la festività de la Saint-Ferréol est :

- Refusé
- Autorisé

Montant de l'emplacement :

.....€

Fait à Saint-Cézaire-sur-Siagne, le

**A dater et à signer impérativement par le demandeur.
Ce feuillet sera retourné au demandeur après décision de la collectivité.**

Le demandeur

Le Maire : Christian ZEDET

L'adjoint Délégué au Associations :
Pierre LARA